

COMPTABILITÉ**Entraînement ciblé — Réévaluation libre des immobilisations**

Cas adapté du sujet officiel du DCG, UE10 « Comptabilité approfondie », session 2025 (SAS BREZA) — dossier extrait pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 35 minutes

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Aucun matériel n'est autorisé : l'usage d'une calculatrice est interdit et constituerait une fraude (conformément au sujet d'origine).

**Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée.**

Notions et thématiques abordées

- Réévaluation libre des immobilisations corporelles et financières (PCG art. 214-25 et s.).
- Champ d'application : actifs éligibles et actifs exclus.
- Principe comptable dérogé par la technique de réévaluation.
- Comptabilisation de l'écart de réévaluation.
- Incidence de la réévaluation sur le plan d'amortissement et virement en réserves distribuables.

Contexte

Monsieur Freiche, chef comptable de la SAS BREZA, souhaite renforcer les capitaux propres de l'entreprise et faciliter ainsi l'obtention de financements extérieurs. Cette volonté s'inscrit dans une démarche visant à mieux refléter la situation actuelle de l'entreprise, en particulier la valeur de ses actifs. Afin d'y parvenir, la société a fait appel à des experts pour déterminer la valeur actuelle des actifs au 31 décembre N et mettre à jour leur valeur apparaissant au bilan.

Par ailleurs, monsieur Freiche souhaite anticiper l'impact de cette mise à jour sur les amortissements et les capitaux propres de l'exercice N+1.

Document 1 — Informations concernant les actifs de la société BREZA

Actifs	Valeur d'entrée (€)	Date d'acquisition	Durée d'amortissement / Mode	Valeur actuelle au 31/12/N (€)
Terrain	200 000	01/10/N-14	—	350 000
Construction	800 000	01/07/N-9	Linéaire (20 ans) — amortissements cumulés au 31/12/N : 380 000 €	1 050 000
Brevet	100 000	01/04/N-6	Linéaire (20 ans) — amortissements cumulés au 31/12/N : 33 750 €	150 000

Actifs	Valeur d'entrée (€)	Date d'acquisition	Durée d'amortissement / Mode	Valeur actuelle au 31/12/N (€)
Stocks de matières premières (silicium)	80 000	Courant N	—	100 000

Pour tous les autres actifs figurant au bilan, les évaluations des experts sont sensiblement égales aux valeurs nettes. Les amortissements pour l'année N ont été correctement comptabilisés.

L'entreprise a décidé de transférer l'écart de réévaluation en réserves distribuables progressivement lors de chaque exercice bénéficiaire, à hauteur du supplément d'amortissement relatif à la partie réévaluée de l'immobilisation.

TRAVAIL À FAIRE

1. Identifier, en justifiant la réponse, la technique comptable appliquée par la société et justifier sa pertinence au regard de l'objectif de monsieur Freiche.
2. Identifier, en justifiant la réponse, les actifs du document 3 dont la valeur pourra être mise à jour au 31/12/N.
3. Identifier un principe comptable du PCG en contradiction avec la technique mise en œuvre et expliquer en quoi consiste cette opposition.
4. Évaluer et comptabiliser l'écriture du 31/12/N à partir du document 3.
5. Évaluer et comptabiliser les écritures qui seraient nécessaires au 31/12/N+1 en supposant l'exercice N+1 bénéficiaire.